



**RESOLUTION 2017 POUR LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE :
RESPECTER ENFIN LES ENGAGEMENTS PRIS EN 2016 POUR LA FILIERE INSERTION PROBATION,
IL Y A URGENCE !**

Alors **que l'ensemble des personnels d'insertion et de probation se sont massivement mobilisés** durant plus de 6 mois, l'administration et le ministère sont en train de piétiner les engagements pris en 2016,

Alors que l'année 2017 débute, **les personnels ne voient toujours rien venir** dans la concrétisation des engagements, mis à part l'abandon de la pré affectation et la création de 100 postes supplémentaires !

Quel mépris envers les personnels !

Alors que l'année 2017 débute, **l'intersyndicale insertion probation n'est toujours pas conviée pour l'ouverture du chantier statutaire dont les premiers travaux de préparation devaient commencer dès septembre 2016 !**

Pourtant cela fait des mois que les organisations syndicales sont prêtes à discuter et à entamer ce chantier.

L'intersyndicale insertion probation dénonce **cet attentisme qui illustre parfaitement la mauvaise foi de cette administration, la déconsidération** de celle-ci envers ses personnels, mais aussi le peu de poids et de volonté de ce Ministère !

Faut-il en conclure que les signatures du Garde des Sceaux et celle du Président de la République ne valent rien ?

Faut-il **alors envisager une reprise, dans l'amertume et la colère, d'un mouvement social** pour qu'ENFIN le ministère et l'administration respectent leurs engagements ?

Face à une telle impasse, l'intersyndicale insertion probation a décidé de ne pas participer à la réunion du 5 janvier relative au Référentiel des Pratiques Opérationnelles. L'administration ne peut plus définir seule ses priorités.

Face à un tel mépris, l'intersyndicale insertion probation exige de manière urgente l'ouverture des négociations statutaires avec un calendrier précis à échéances très rapprochées sans quoi il sera temps de durcir le rapport de force ! Les trois organisations professionnelles de la filière insertion et probation se rencontreront dans les prochains jours pour envisager les suites à donner.

Paris le 6 janvier 2017